

DEMANDE D'ENREGISTREMENT POUR UN ELEVAGE DE PORCS BIO

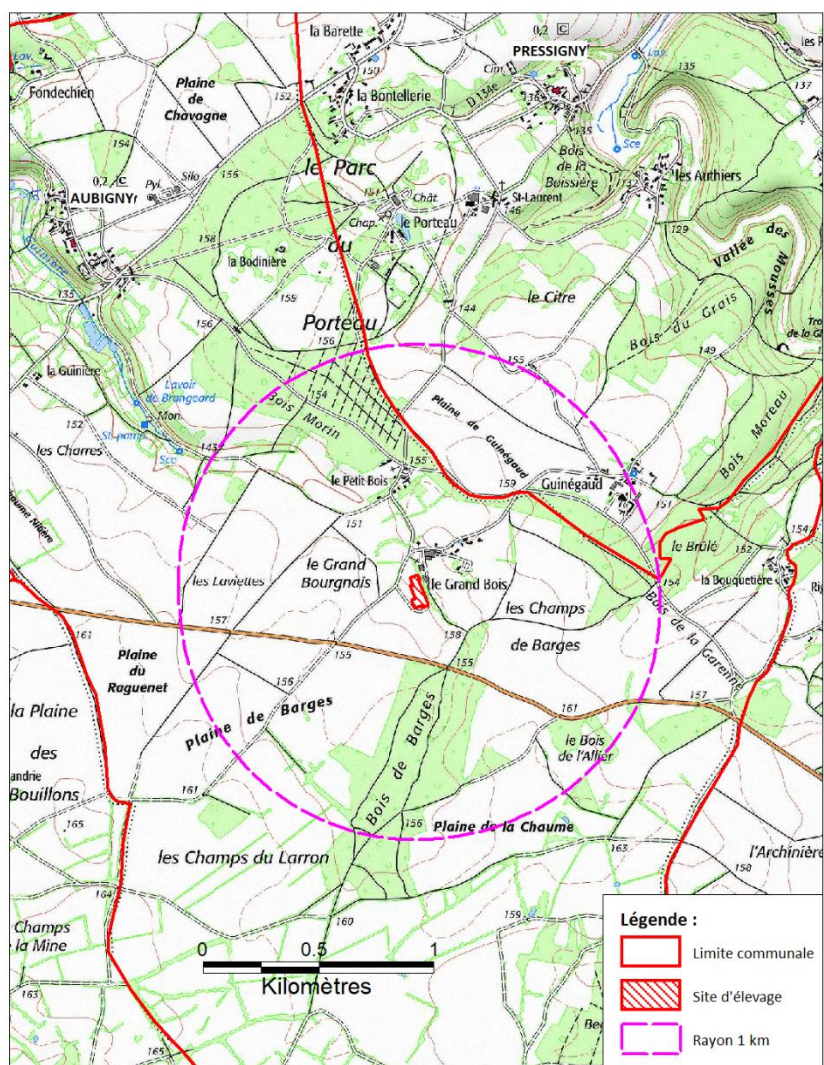
Statut de la société

Nom du demandeur :	SCEA LE GRAND BOIS
Gérant :	M. Olivier BABIN
Siège social :	7, rue de Brangeard - Le Grand Bois 79 390 AUBIGNY
Tel :	06 34 64 70 96
Mail :	c.mainard@outlook.fr
Statut Juridique :	SCEA (Société Civile d'Exploitation Agricole)
Création :	2022
N° SIREN :	914 236 997
Code APE :	0146Z

Caractéristiques générales

Nature de l'installation :	Élevage porcin en multiplication
Nombre de porcs charcutiers :	3 500 porcs par an
Valorisation des effluents :	950 t de fumier Retour au sol dans le cadre d'un plan épandage

Localisation du projet



Rubriques ICPE

N° de la rubrique	Intitulé de la rubrique et seuils	Caractéristiques de l'élevage	Régime ¹	Rayon d'enquête
2102	<p>Porcs (activité d'élevage, vente, transit, etc., de), à l'exclusion des activités classées au titre de la rubrique 3660 :</p> <p>1) Plus de 450 animaux-équivalents AE (E) 2) De 50 à 450 animaux-équivalents AE (D)</p>	<p>1 040 places de porcs charcutiers soit 1 040 AE 400 places de post-sevrage soit 80 AE</p>	E	1 km
1530	<p>Papiers, cartons ou matériaux combustibles analogues, y compris les produits finis conditionnés (dépôt de), à l'exception des installations classées au titre de la rubrique 1510 et des établissements recevant du public.</p> <p>Le volume susceptible d'être stocké étant :</p> <p>1) Supérieur à 20 000 m³ (E) 2) Supérieur à 1 000 m³ mais inférieur ou égal à 20 000 m³ (DC)</p>	300 m ³ de paille	NC	
2160	Silos et installations de stockage en vrac de céréales, grains, produits alimentaires ou tout produit organique dégageant des	4 silos pour un volume total de 56 m ³	NC	

¹ D : Déclaration DC : Déclaration avec Contrôle périodique A : Autorisation E : Enregistrement

N° de la rubrique	Intitulé de la rubrique et seuils	Caractéristiques de l'élevage	Régime ¹	Rayon d'enquête
	<p>poussières inflammables, y compris les stockages sous tente ou structure gonflable</p> <p>Volume total de stockage :</p> <p>1. Silos plats</p> <p>a) > 15 000 m³ (E)</p> <p>b) > 5 000 m³ mais ≤ 15 000 m³ (DC)</p> <p>2. Autres installations</p> <p>a) > 15 000 m³ (A)</p> <p>b) > 5 000 m³ mais ≤ 15 000 m³ (DC)</p>			
4331	<p>Liquides inflammables de catégorie 2 et 3</p> <p>La quantité totale susceptible d'être présente dans les installations y compris dans les cavités souterraines étant :</p> <p>1) ≥ 1 000 T (A)</p> <p>2) ≥ 100 T mais < 1 000 T (E)</p> <p>3) ≥ 50 T mais < 100 T (DC)</p>	<p><i>Fioul : 1 cuve (1 000 L) pour les engins agricoles</i></p>	NC	

Description succincte

Le projet concerne la création d'un élevage d'engraissement de porcs bio sur le site du Grand Bois à Aubigny (79) en lieu et place d'un élevage de vaches laitières. Aucune construction supplémentaire n'est envisagée. Le bâtiment sera réutilisé et comprendra :

- 1 post-sevrage de 400 m² dont 160 m² de courettes extérieures,
- 1 engraissement de 2 880 m² divisé en 16 cases de 65 places chacune composée de 84 m² d'aire paillée, de 66 m² de courette couverte et 30 m² de courette non couverte.

Le bâtiment disposera également d'un quai d'embarquement et de tri de 260 m², d'un local matériel, d'un bureau et d'un SAS sanitaire. Un stockage de paille de 300 m³ sous un hangar existant sera situé à proximité.

Ainsi, la SCEA le Grand Bois comptera :

- 400 places de porcelets en post-sevrage
- 1 040 places de porcs charcutiers.
soit 1 120 animaux-équivalents, soumis à enregistrement.

Les effluents seront stockés sur une fumière de 290 m² avec récupération des jus et d'une fosse de 2 500 m³ attenante. Les effluents produits seront des fumiers de porcs qui seront épandus sur des exploitations céréalières bio situées en Indre et Loire.